



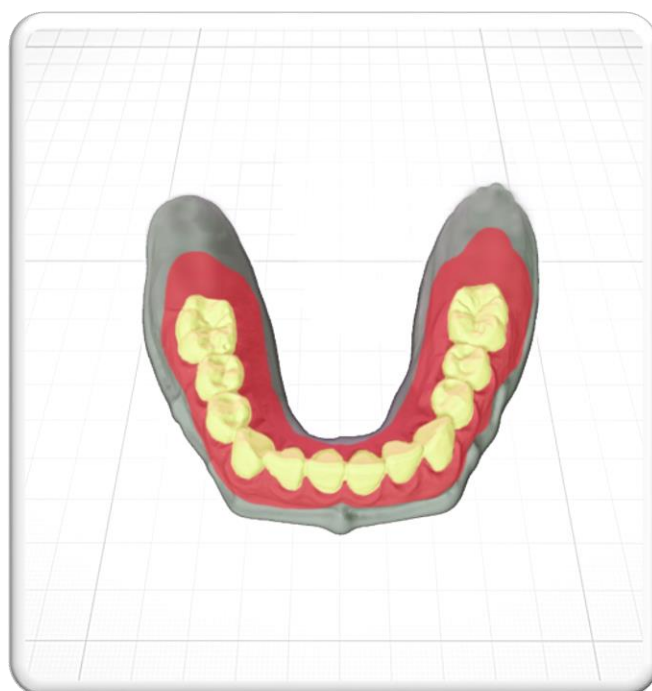
Vereinigung der Kantonszahnärztinnen und Kantonszahnärzte der Schweiz (VKZS)  
Association des médecins-dentistes cantonaux de Suisse (AMDCS)  
Associazione dei medici dentisti cantonali della Svizzera (ADMCS)  
Swiss association of cantonal chief dental officers (SACCD0)



Swiss  
Dental  
Laboratories



+



## EXEMPLES D'APPLICATION DU TARIF DE TECHNIQUE DENTAIRE 223: MÉDECINE DENTAIRE SOCIALE

PROTHÈSES COMPLETS SUPÉRIEURES ET INFÉRIEURES

## Prothèses complètes supérieures et inférieures

Tarif dentaire	222 (version 1.00)
Chapitre 09:	Prothèses
Chapitre 09.01:	Prothèses totales
Position 4.6000:	Prothèse totale

Positions de travail	Quantité	
0012.1	3-4	Modèle en plâtre dur <i>Modèle de base, modèle contre-mâchoire, év. modèle de situation</i>
0017.1	2	Modèle spécial
0032.1	1	Modèles en articulateur ou en articulateur individuel simple Mise en articulateur de modèles sup. et inf., par ex. Gerber
0037.1	2	Split-cast avec fixation mécanique ou magnétique <i>Uniquement pour le côté de travail</i>
0052.1	2	Maquette d'occlusion sur résine Pour mâchoires totales ou partielles (aussi sur châssis coulée)
0062.1	2	Porte-empreinte individuel en résine autopolymérisante ou photopolymérisante
0517.1	1	Prothèse totale, supérieure et inférieure <i>Inclus montage et finition</i>
0645.1	1	Réocclusion et meulage d'une prothèse <i>Uniquement prothèses complètes</i>
0646.1	0-...	Remontage en cire pour essai, par dent En cas de remontage substantiel (p. ex. en cas de modification de la teinte des dents ou de correction <b>substantielle</b> de la position des dents); Ne peut pas être facturée en cas de corrections purement esthétiques, même en cas de nouvel essai.

Positions de matériel	Positions Cluster
<ul style="list-style-type: none"><li>Dents préfabriquées En cas d'utilisation des dents unitaires provenant d'une bouche de dents, le prix de vente par dent unitaire sera applicable (prix de base y inclus supplément)</li></ul>	2900.0

Les exemples préparés en commun par Swiss Dental Laboratories (ALPDS) et l'association des médecins-dentistes cantonaux de Suisse (AMDSCS) visent à faciliter l'application du tarif 223. Ils concernent des travaux fréquemment exécutés en médecine dentaire sociale et servent de première aide à l'orientation aux médecins-dentistes cantonaux, aux techniciens dentistes ainsi qu'aux rédacteurs d'expertises. Des tarifs divergents demeurent sans autre possibles dans des cas particuliers mais doivent néanmoins être justifiés de manière correspondante.

Ces exemples ne sont que des outils et représentent des applications possibles du tarif 223 Technique dentaire AA/AM/AI. Ils ne représentent pas un standard applicable dans tous les cas, ni ne remplacent une tarification soignée et fidèle en fonction des circonstances relatives à chaque cas particulier. Dans chaque cas, les positions appliquées et le nombre des unités doivent correspondre au processus de fabrication concret de l'exécution spéciale correspondante.